

10 OCT. 2014

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Service Courrier

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS**

**SEANCE du 24 SEPTEMBRE 2014**

**DLB 1060/2014**

L'an deux mille quatorze et le Mercredi 24 Septembre, à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents** : Christian ALLEMANY, Jean-Marie AT, Gérard BARRAU, Antoine BARXIAS-CASTIES, Marc GUERIN, Jean-Camille PALMIER, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Stéphane HUGONNET, Louis BORRAS, Rémi BOUYALA, Michel CARAYON, Louis CARME, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, Didier DIEZ, Alain DURAND, Laurent DURBAN, Norbert ETIENNE, Philippe FAURE, Robert GAIRAUD, Vincent GAUDY, Cyril GAUDY, Rémy GLOMOT, Alain GRENIER, Philippe HUPPE, Muriel ICHER, Paul ISARD, Christian JANTEL, Bruno JULIEN, Sylvie KLEIN, Jean-Pierre LAMBERT, Maxime LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Philippe MARTINEZ, Jean MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Jean-François BARRACHINA, Jean-Claude RENAU, Daniel RENAUD, Pierre-Jean ROUGEOT, Annick SATGER, Bernard SAUCEROTTE, Michel SUERE, Christian THERON, Christophe THOMAS, Michel TRINQUIER, Claude VISTE, Alain VOGEL-SINGER, Philippe AUDOUI

**Absents excusés** : Henry SANCHEZ, Richard NOUGUIER, Alain DURO, Robert SOUQUE, Henry SAUCEROTTE, Christine PRADEL, Serge MALDONADO, Sébastien FREY, Jean AUGE, Géraldine KERVELLA, Alain BIOLA, Olivier BRUN, Pierre USACHE, Annie ROUGEOT

**Objet : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

Monsieur le Président rappelle que chaque année, le SICTOM soutient l'action de la Ligue contre le Cancer en lui versant une part des recettes perçues dans le cadre de la collecte et du recyclage du verre.

Il propose de renouveler cette subvention pour l'année 2014.

Il ajoute qu'au vu des résultats de l'exercice 2013, le montant de la subvention s'élèverait à 15 500 €.

Il invite les membres présents à se prononcer.

Le Comité Syndical,

Ouï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte la proposition de son Président, telle que sus exposée, et le charge de procéder au mandatement correspondant.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

  
Le Président,  
  
**Alain VOGEL-SINGER**

SOUS-PREFECTURE  
REÇU LE  
- 3 OCT. 2014  
SERVICE COURRIER